



COMMUNE DE ORSCHWIHR

**LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE ORDINAIRE DU MERCREDI 14 JUIN 2023**

Le Conseil municipal :

**POINT 1 – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 4 AVRIL 2023**

Approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 4 avril 2023.

**POINT 2 – LOCATION DE TERRAINS COMMUNAUX**

- DECIDE à l'unanimité d'attribuer un terrain pour pâture des chevaux à Mme Célia BARANGER.

**POINT 3 – RENOUVELLEMENT DES BAUX DE CHASSE POUR LA PERIODE 2024-2033**

DECIDE à l'unanimité de consulter les propriétaires fonciers pour l'abandon du produit de la chasse à la commune, et DIT que le produit servira à payer la cotisation de la CAAA.

**POINT 4 – DEMANDES DE SUBVENTIONS**

- DECIDE à l'unanimité d'attribuer une subvention de 200 € à l'Amicale des donneurs de sang de Orschwihr,
- EMET un avis défavorable à la demande de l'Association Régionale de Strasbourg « Aide aux handicapés moteurs ».

**POINT 5 – MISE EN PLACE ET DESIGNATION D'UN REFERENT DEONTOLOGUE POUR LES ELUS**

- APPROUVE à l'unanimité la désignation du collège des référents déontologues des CDG 68-67-90 comme référent des élus,
- APPROUVE les tarifs et AUTORISE le Maire à signer la convention.

**POINT 6 – AVENANTS A DES CONTRATS DE BAIL A FERME**

AUTORISE le Maire à signer les avenants et de baisser le fermage pour les baux à ferme conclus avec l'EARL VOELKER Joseph et Jean-Marie.

**POINT 7 – FIXATION DE TARIFS**

- 7.1 DECIDE d'actualiser les tarifs de la vaisselle cassées lors des location des salles communales.
- 7.2 DECIDE de fixer un tarif horaire pour les locations des salles communales comme suit :
  - 10 euros par heure pour les activités payantes,
  - 5 euros par heure pour les activités non payantes

**POINT 8 – ETABLISSEMENT D'UNE CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION BELENOS POUR LA MISE A DISPOSITION DE LA TOITURE DU CLUB HOUSE**



## COMMUNE DE ORSCHWIHR

- APROUVE le projet de pose de panneaux photovoltaïques sur la toiture du Club-House
- FIXE le montant de la redevance à 50 €/an.
- AUTORISE le Maire à signer la convention.

### **POINT 9 – MOTION DE L'ASSOCIATION DU MASSIF VOSGIEN CONCERNANT LA CIRCULATION DES POIDS LOURDS**

A l'unanimité, SOUTIEN la motion de l'Association du Massif Vosgien.

### **POINT 10 – RAPPORT D'ACTIVITE 2022 DE LA BRIGADE VERTE**

Prend acte de la communication du rapport d'activité 2022 de la Brigade Verte.

### **POINT 11 – DEMANDES D'AUTORISATIONS D'UTILISATION DU SOL**

Prend acte des demandes d'autorisations d'urbanisme déposées depuis le 4 avril 2023.

### **POINT 11 – DIVERS – HORS DELIBERATION**

11.1 Délégations du Maire :

- Résultat de la consultation des entreprises pour la création d'écluses sur la RD 505,
- Communication des déclarations d'intention d'aliéner signées depuis le 4 avril 2023,
- Information sur l'action en justice avec un administré.

11.2 Informations diverses données par le Maire aux Conseillers municipaux.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme le Maire lève la séance à 22 h 15

Orschwihr, le 15 juin 2023

Le Maire :  
Marie-Josée STAENDER



Publié sur le site internet de la commune le : 15 juin 2023

Affiché le : 15 juin 2023